

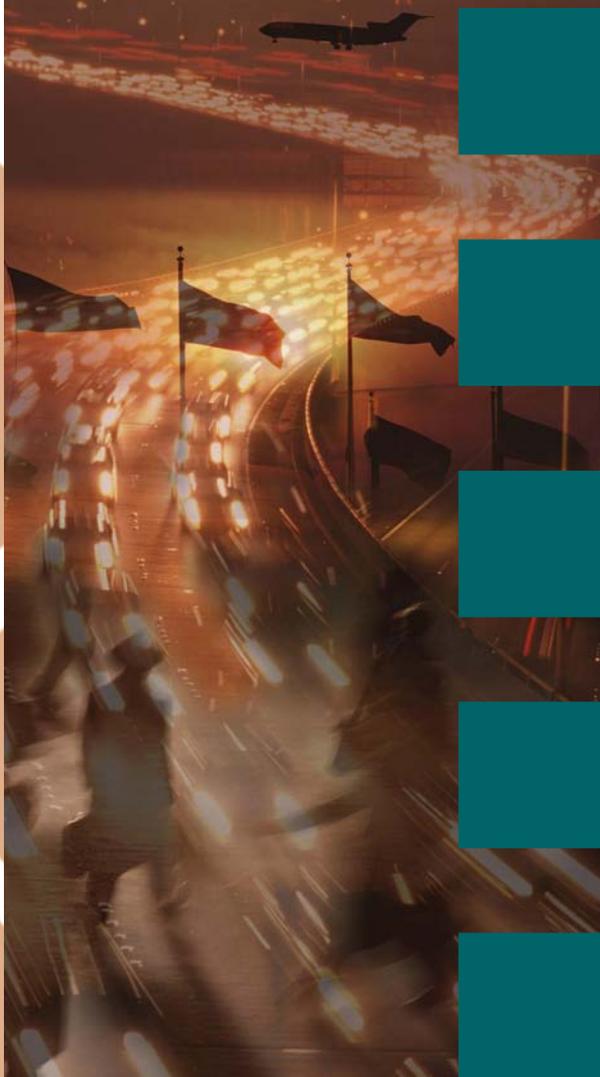


Centre syndical et  
patronal du Canada

# Guide du CSPC

SUR L'IMMIGRATION ET LES PÉNURIES DE COMPÉTENCES

---





# Table des matières



Préface .....	i
1. Tendances de l'immigration .....	1
2. L'immigration comme source de compétences .....	7
3. Intégration au marché du travail : enjeux et défis pour les nouveaux immigrants .....	18





## Préface

LES IMMIGRANTS ont toujours joué un rôle de premier plan au Canada, façonnant notre culture et nos collectivités et contribuant à notre réussite en matière économique. Le présent guide porte sur le rôle de l'immigration au Canada au

regard du défi national des compétences. Quel est ce défi au juste? Il s'agit de veiller à ce que les niveaux de vie et les perspectives d'avenir sur le plan de la réussite et de la prospérité économiques ne soient pas menacés par un manque de compétences ou restreints par l'incapacité des gens à se servir des compétences acquises. Il s'agit pour chaque Canadien de pouvoir compter sur les bonnes compétences et sur les ressources et les capacités nécessaires à leur enrichissement et à leur actualisation permanents. Il y a des circonstances uniques qui font de ce défi des compétences une priorité nationale :

- > Le taux canadien de croissance de la population active devrait être de moins de 1 % dans les trois prochaines

décennies, d'où l'obligation de tirer le maximum des ressources humaines disponibles.

- > La main-d'œuvre canadienne vieillit : les travailleurs de 45 ans et plus se sont faits proportionnellement plus nombreux dans la population active des années 1990 (cette proportion a monté de 26 % en 1990 à 34 % en 2002).
- > La population proche de la retraite augmente et l'âge médian de la retraite s'établit à 61,8 ans.
- > Les établissements commerciaux font face à une concurrence internationale sans précédent. Pour réussir dans de telles conditions, les entreprises doivent innover et s'appuyer sur une main-d'œuvre qualifiée. Le Canada a remporté des succès sur ce double plan. Les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de Statistique Canada nous disent, par exemple, que la moitié des établissements commerciaux innovent dans une année en matière de produits ou de procédés. Pour soutenir ce courant d'innovation, il y a une main-d'œuvre qualifiée où un travailleur sur deux est titulaire d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'études postsecondaires.

- > Dans les secteurs de l'industrie canadienne, depuis la haute technologie jusqu'aux transports et aux services de santé, les questions de recrutement, de maintien en poste et de transfert de connaissances tiennent une place de plus en plus grande dans tout ce qui est acquisition et maintien des compétences.

Dans l'enquête *Points de vue 2002* du Centre syndical et patronal du Canada, on a constaté que les questions de pénurie de compétences comptaient parmi les grands soucis des dirigeants tant patronaux que syndicaux dans le secteur public comme dans le secteur privé. Dans l'*Enquête sur les enjeux de gestion 2003-2004* de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, on a pu voir que 40 % des entreprises mentionnaient le manque de personnel qualifié comme contrainte en matière d'amélioration du rendement et que 25 % s'attendaient à devoir affronter d'ici cinq ans un grave problème de disponibilité de travailleurs qualifiés. Le président du Congrès du travail du Canada, Ken Georgetti, s'est récemment exprimé ainsi : « Il importe que nous établissions des liens plus étroits entre le programme d'acquisition des compétences et le développement économique. »

Ces dix dernières années, les immigrants récents ont été à l'origine de 70 % de la croissance nette de la population active au pays. L'immigration ne peut à elle seule résoudre le problème des compétences, mais comme ces chiffres l'indiquent, elle doit faire partie de la solution. Le présent guide décrira les faits à l'intention de ceux qui désirent connaître tout l'éventail des questions de politique publique qui sont liées au rôle de l'immigration devant le défi des ressources humaines à relever au Canada. Document de référence pour une grande diversité d'intervenants, le *Guide du CSPC sur l'immigration et les pénuries de compétences* attirera l'attention sur les facteurs déterminant le succès de l'intégration et l'utilisation des compétences des immigrants, ainsi que sur les aspects des politiques et des pratiques canadiennes en matière d'immigration qui méritent une attention accrue, eu égard aux futurs défis de développement des ressources humaines et de développement économique.



Shirley Seward, chef de la direction du CSPC



## 1. Tendances de l'immigration

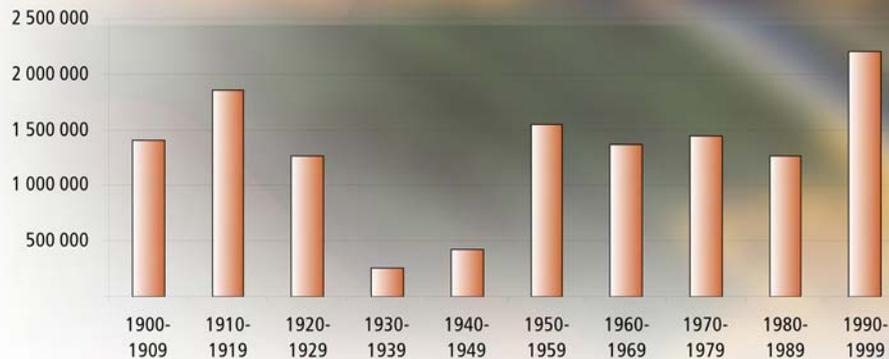
## Combien d'immigrants viennent au Canada chaque année?

Dans les années 1990, 220 000 immigrants sont venus au Canada chaque année en moyenne. C'est bien plus que la moyenne annuelle des années 1980 (125 000 par an). En 2002, dernière année pour laquelle nous disposons de données,

229 091 immigrants ont fait du Canada leur terre d'accueil. Citoyenneté et Immigration Canada a pour « objectif à long terme de porter graduellement l'immigration à environ 1 p. cent de la population canadienne, tout en tenant compte de la capacité d'absorption du Canada »<sup>1</sup>.

L'immigration tient une place de plus en plus grande dans la croissance nette de la population canadienne. D'après Statistique Canada, elle apporte actuellement près de 70 % de cette croissance. Cet apport est considérablement supérieur à l'apport migratoire de moins de 20 % de 1976. Vu les taux de fécondité actuels qui ne suffisent pas au renouvellement démographique, l'immigration sera d'ici 25 ans la seule source de croissance démographique en valeur nette, puisqu'il y aura alors plus de décès que de naissances.

Immigrants au Canada au XX<sup>e</sup> siècle



Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres 2002, Aperçu de l'immigration.

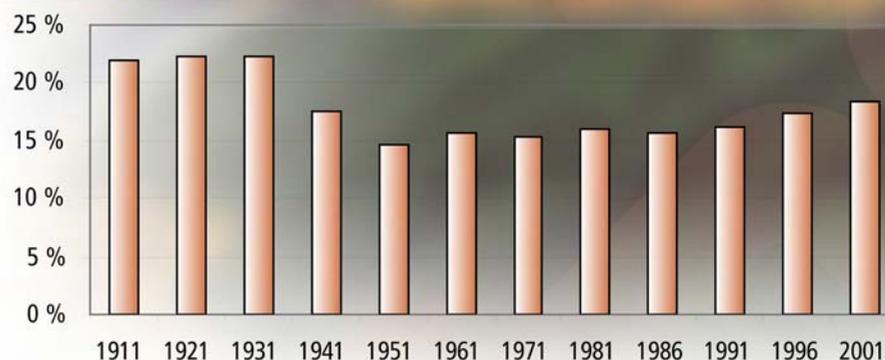
<sup>1</sup> Citoyenneté et Immigration Canada. Maintenir l'engagement du Canada en matière d'immigration : Le Plan d'immigration pour 2002.

## Un Canadien sur cinq est issu de l'immigration

À l'aune de l'histoire, la proportion de la population canadienne que représentaient les immigrants a toujours été relativement élevée, variant de 15 % à 22 % au cours du XX<sup>e</sup> siècle. En réalité, le Canada entretient dans son histoire et son développement une relation unique avec l'immigration. En 2001, 18 % des Canadiens étaient issus de l'immigration et 39 % des intéressés étaient des immigrants de première ou deuxième génération, c'est à-dire des gens nés à l'étranger ou ayant au moins un de leurs parents né dans un autre pays. Comme l'immigration a

récemment été un facteur croissant de progression démographique, les tendances font voir une importance relative encore plus grande des immigrants dans la population canadienne de demain.

Immigrants en proportion de la population canadienne



Source : Statistique Canada, tableau de recensement, publication n 97F0009XC801001 au catalogue.

## Le Canada par rapport aux autres pays membres de l'OCDE

Le Canada compte une proportion relativement grande d'immigrants dans sa population. Parmi 28 pays membres de l'OCDE, il se classait derrière le Luxembourg, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, occupant ainsi le cinquième rang

pour la proportion de sa population qui est issue de l'immigration. Les États-Unis se situaient au 6<sup>e</sup> rang avec 10,4 % d'immigrants comparativement à 18,4 % au Canada. Il n'y a que deux pays, à savoir les États-Unis et l'Allemagne, qui dénombrent plus d'immigrants que les 5,4 millions d'immigrants canadiens selon les données du Recensement de 2001.

Si l'immigration tient une plus grande place dans l'ensemble de la population au Canada qu'aux États-Unis, certaines régions de ces deux pays se ressemblent fort pour ce qui est de l'apport migratoire à la croissance démographique. Dans le nord-est du territoire américain par exemple, toute la progression démographique qui s'est opérée de 1990 à 2000 est venue des nouveaux immigrants<sup>1</sup>. En Ontario, l'apport correspondant est de 78 % pour la période 1991-2001.

### Immigrants en proportion de la population totale, 2000

Certains pays membres de l'OCDE

Pays (rang parmi 28 pays)	Immigrants en proportion de la population totale	Nombre d'immigrants (milliers)
Luxembourg (1)	37,3	165
Australie (2)	23,6	4 517
Nouvelle-Zélande (3)	19,5	699
Suisse (4)	19,3	1 397
Canada (5) <sup>1</sup>	18,4	5 448
États-Unis (6)	10,4	28 400
Allemagne (8)	8,9	7 297
France (10) <sup>2</sup>	5,6	3 263
Suède (11)	5,4	477
Royaume-Uni (15)	4,0	2 342
Irlande (16)	3,3	127
Finlande (22)	1,8	91
Japon (23)	1,3	1 686
Mexique (25)	0,5	406
Pologne (28)	0,1	indisponible

<sup>1</sup> Les données canadiennes viennent du Recensement de 2001. <sup>2</sup> Les données françaises visent l'année 1999.  
Source : Organisation de coopération et de développement économiques, *Tendances des migrations internationales*, 2003

<sup>1</sup> *Immigrant Workers and the Great American Job Machine: The Contributions of New Foreign Immigration to National and Regional Labour Force Growth in the 1990s*. Center for Labor Market Studies, Université Northeastern, 2002.

## Le « vieux pays » des nouveaux immigrants : les dix premières régions de provenance des immigrants récents

Des immigrants de toutes les régions du globe viennent vivre et travailler au Canada. Chez les immigrants récents au pays – ceux qui sont arrivés au Canada après 1990 –, le pays de naissance le plus fréquent est la République populaire de Chine, pays suivi à cet égard de l'Inde et des Philippines. Il y a dix pays qui rendent numériquement compte de la moitié environ de l'immigration récente au Canada. Ajoutons que près des trois quarts (73 %) des immigrants récents appartiennent à des minorités visibles.

Dans une économie qui se mondialise de plus en plus, la diversité des apports migratoires est une occasion unique et importante pour le Canada de tirer parti des langues, des traditions, du bagage scolaire, des compétences et de l'expérience professionnelle de l'étranger. Une telle diversité n'est pas sans

poser de problèmes dans divers domaines : formation linguistique en français et en anglais, évaluation et reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, etc.

Pays de provenance des immigrants récents au Canada, 1991-2001

Pays de naissance	Nombre	Pourcentage
République populaire de Chine	197 355	10,8
Inde	156 120	8,5
Philippines	122 015	6,7
Ex-Yougoslavie*	67 750	3,7
Sri Lanka	62 585	3,4
Pakistan	57 990	3,2
Taiwan	53 750	2,9
États-Unis	51 440	2,8
Iran	47 075	2,6
Pologne	43 370	2,4
Total, dix premiers pays	859 450	46,9
Ensemble des autres pays	971 230	53,1
Total	1 830 680	100,0

\* Comprend la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, la Slovénie et la Yougoslavie. Source : Recensement de 2001.

## Tendances de l'établissement des immigrants au Canada — « C'est qui vous connaissez »

Les immigrants arrivés au Canada de 1991 à 2001 se sont établis dans les cinq plus grandes agglomérations urbaines dans une proportion de 80 %. À elle seule, la région métropolitaine de Toronto a accueilli 43 % de tous les im-

migrants récents. D'après une étude récente de Statistique Canada, le facteur premier de choix d'une région d'établissement est la présence de proches dans la région<sup>1</sup>. C'est le motif d'établissement

qui a été cité par 59 % des gens interrogés. Le facteur qui suivait en importance et qui a été mentionné par 14 % des immigrants était celui des perspectives d'emploi. Les parents, les amis et les réseaux sociaux paraissent un facteur déterminant de choix d'une région d'établissement. Les tendances de l'établissement des immigrants ont des conséquences sur les services d'emploi, d'éducation, de santé et autres. Elles sont un facteur important à prendre en considération dans le nouveau « programme des villes » au Canada.

Cinq régions métropolitaines abritent 80 % des immigrants récents au Canada

### CALGARY :

68 860 immigrants récents représentant 3,8 % de toute l'immigration récente au pays; 49 880 (72 %) appartiennent à des minorités visibles.

### VANCOUVER :

324 815 immigrants récents représentant 17,7 % de toute l'immigration récente au pays; 278 945 (86 %) appartiennent à des minorités visibles.

### TORONTO :

792 035 immigrants récents représentant 43,3 % de toute l'immigration récente au pays; 624 040 (79 %) appartiennent à des minorités visibles.

### OTTAWA :

63 945 immigrants récents représentant 3,5 % de toute l'immigration récente au pays; 47 555 (74 %) appartiennent à des minorités visibles.

### MONTRÉAL :

215 115 immigrants récents représentant 11,8 % de toute l'immigration récente au pays; 147 705 (69 %) appartiennent à des minorités visibles.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives, 2003, publication no 89-611-XIF au catalogue.

## 2. L'immigration comme source de compétences



## Les immigrants qualifiés viennent-ils au Canada?

Les immigrants sont accueillis au Canada dans une des trois grandes catégories d'accueil qui ont été établies. Sur les 707 000 immigrants des trois années comprises entre 2000 et 2002, plus de la moitié (61 %) faisaient partie de la catégorie économique, où entrent les travailleurs qualifiés (et leurs

personnes à charge) qui sont choisis en fonction de connaissances, de compétences et d'éléments d'expérience jugés appropriés et nécessaires au marché du travail canadien, ainsi que les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs indépendants.

Environ 193 000 immigrants (27 % du total) sont venus rejoindre des proches installés au pays. Quant aux réfugiés, ils ont formé environ 12 % du contingent d'immigrants de 2000 à 2002.

**Les trois grandes catégories d'immigrants** correspondent aux principaux objectifs du régime d'immigration canadien, à savoir la réunification des familles, l'intérêt économique du Canada et ses engagements humanitaires.

Dans la *catégorie de la famille*, on trouve les gens parrainés par un proche parent : conjoint(e), fiancé(e), enfant à charge, père, mère, grand-père ou grand-mère qui est déjà citoyen ou résidant du Canada.

Dans la *catégorie économique*, on trouve les deux groupes des travailleurs qualifiés et des entrepreneurs; la sélection se fait en fonction de la contribution économique à apporter au Canada.

Dans la *catégorie des réfugiés*, on trouve les réfugiés au sens de la Convention et les autres personnes déplacées en réinstallation au Canada.

Chaque catégorie comprend les demandeurs principaux et leurs personnes à charge.

### Immigrants au Canada par catégorie, 2000-2002

Catégorie des réfugiés :  
83 080 (12 %)



Catégorie de la famille :  
192 554 (27 %)

Catégorie économique :  
430 425 (61 %)

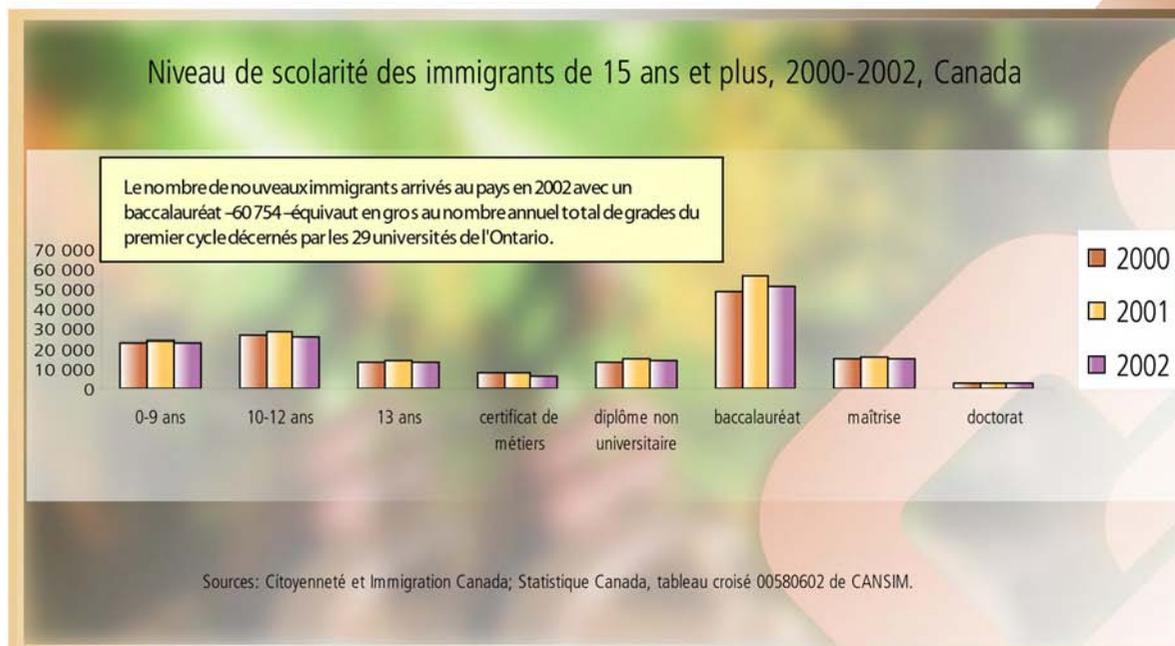
Source : Citoyenneté et Immigration, Faits et chiffres 2002.

## Apport de l'immigration à la main-d'œuvre scolarisée

La plupart des immigrants qui arrivent au Canada sont des travailleurs qualifiés. Pour être admis à ce titre, les demandeurs principaux doivent compter au moins un an d'expérience à plein temps en tant que gestionnaires, professionnels, techniciens ou autres travailleurs spécialisés selon la Classification nationale des professions (CNP canadienne). Les candidats à l'immigration qui répondent à cette définition font l'objet d'une évaluation numérique portant sur le niveau de scolarité, l'apprentissage des langues officielles, le degré d'expérience professionnelle, l'âge, les dispositions préalables d'emploi et l'adaptabilité avec des facteurs complémentaires comme le niveau de scolarité du conjoint.

L'immigration tient une immense place dans la population canadienne ayant une scolarité postsecondaire. Sur le nombre de nouveaux

immigrants de 15 ans et plus qui sont arrivés en 2002, 46 % étaient titulaires d'un grade universitaire et 13 %, d'un autre titre postsecondaire comme un certificat de métiers ou un diplôme non universitaire.



## Les niveaux de scolarité des immigrants sont le reflet du système canadien de sélection des candidats à l'immigration

La pluralité de scolarisation des nouveaux immigrants est le reflet des mécanismes de sélection et des objectifs fondamentaux du régime d'immigration canadien. Plus de 90 % des candidats à l'immigration qui étaient des travailleurs qualifiés

avaient des titres scolaires d'études postsecondaires. Par comparaison, notons que 43 % des Canadiens d'âge adulte possèdent un bagage postsecondaire. Même les « personnes à charge » (conjoints et enfants) de ces travailleurs qualifiés sont bien scolarisés, là encore plus que la moyenne de la population de souche, hommes et femmes. Il y a aussi une grande proportion de réfugiés – le tiers environ – qui présentent des titres d'études postsecondaires.

Pourcentage d'immigrants ayant une scolarité postsecondaire selon les groupes, la situation du candidat et le sexe\*

Groupe d'immigrants	Situation et sexe du candidat	Taux de scolarisation postsecondaire
Travailleur qualifié	Demandeur, homme	94
Travailleur qualifié	Demandeur, femme	90
Travailleur qualifié	Personne à charge, femme	68
Entrepreneur (catégorie économique)	Demandeur, homme	62
Entrepreneur	Demandeur, femme	62
Travailleur qualifié	Personne à charge, homme	54
Membre de la catégorie familiale	Demandeur, femme	44
Hommes nés au Canada		43
Femmes nées au Canada		43
Membre de la catégorie familiale	Demandeur, homme	41
Entrepreneur	Personne à charge, femme	34
Réfugié	Demandeur, homme	33
Réfugié	Demandeur, femme	29
Réfugié	Personne à charge, femme	19
Membre de la catégorie familiale	Personne à charge, homme	18
Membre de la catégorie familiale	Personne à charge, femme	18
Entrepreneur	Personne à charge, homme	17
Réfugié	Personne à charge, homme	13

Les stratégies visant à attirer à l'immigration des travailleurs hautement qualifiés et à faciliter leur intégration au marché du travail du pays constituent un important objectif de politique publique. Il importe tout autant cependant de répondre aux besoins d'apprentissage et d'acquisition de compétences des immigrants n'ayant pas de tels titres scolaires officiels.

\* Tableau portant sur les immigrants reçus en 2000, 2001 et 2002  
Sources : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2002*; les données relatives aux hommes et aux femmes nés au Canada viennent du Recensement de 2001. Toutes les données concernent des personnes âgées de 15 ans ou plus.

## Les scientifiques et les ingénieurs dominant parmi les nouveaux immigrants

Les immigrants ayant une scolarité postsecondaire sont spécialisés dans des domaines fort divers : sciences, génie, services de santé, éducation, etc. En fait, les immigrants récents présentant des titres postsecondaires sont plus susceptibles que les gens nés au Canada de s'être spécialisés en sciences physiques, en génie ou dans les métiers (43 % contre 33 %). Environ un immigrant récent sur dix ayant un grade ou un diplôme d'études postsecondaires était spécialisé dans une discipline de la santé; c'est un peu moins que la proportion correspondante dans la population de souche.

Si l'on considère la grande diversité de la scolarisation et de la spécialisation de la population immigrante du pays, on ne s'étonnera pas que les immigrants occupent une proportion appréciable des emplois dans tous les groupes professionnels. Ainsi, ils représentent respectivement 27 %, 22 % et 18 % des

effectifs canadiens en sciences naturelles et appliquées, en gestion et dans le groupe professionnel des métiers, du transport et de la machinerie.

Principal domaine d'études, gens de 15 ans et plus ayant des titres postsecondaires, Canada, Recensement de 2001

	Immigration 1991-2001	Population de souche
Nombre de scolarisés du postsecondaire	772 700	7 934 370
Sciences physiques, génie et métiers	42,7 %	32,8 %
Sciences agricoles et biologiques	5,1 %	4,6 %
Génie, sciences appliquées et métiers	27,6 %	25,4 %
Sciences physiques et mathématiques	10,0 %	2,8 %
Santé, sciences et technologies	9,4 %	11,3 %
Commerce, gestion et administration des affaires	21,0 %	22,1 %
Sciences sociales, enseignement et arts	26,5 %	33,5 %
Enseignement, loisirs et orientation	6,2 %	11,3 %
Beaux-arts, arts appliqués, sciences humaines et domaines connexes	11,7 %	11,9 %
Sciences sociales et domaines connexes	8,6 %	10,3 %
Total	100 %	100 %

Source : Recensement de 2001

## Expérience professionnelle et niveaux de compétence des immigrants

### Niveau de compétence professionnelle selon les groupes, immigrants reçus de 2000 à 2002, Canada

Demandeurs principaux et personnes à charge de 15 ans et plus ayant l'intention de travailler

	Ensemble des catégories	Travailleurs qualifiés	Entrepreneurs	Membres de la catégorie de la famille	Réfugiés
Nombre total d'immigrants ayant l'intention de travailler	369 948	215 537	14 876	87 141	44 271
Proportion d'immigrants ayant de l'expérience professionnelle	60 %	81 %	78 %	24 %	21 %
Niveau de compétence (personnes ayant de l'expérience professionnelle)	%	%	%	%	%
Niveau de compétence A	60	69	10	32	19
Niveau de compétence B	24	23	16	32	28
Niveau de compétence C	9	4	4	24	31
Niveau de compétence D	2	-	-	6	18
Niveau O (professions de la gestion)	6	4	70	7	4
Total	100	100	100	100	100

#### Définition des niveaux de compétence

Le niveau de compétence correspond à la nature ou à l'importance de la formation ou de l'instruction normalement nécessaire à l'exercice d'une profession.

Niveau A : professions exigeant une formation universitaire au premier, deuxième ou troisième cycle (baccalauréat, maîtrise ou doctorat). Niveau B : professions exigeant normalement le collège ou l'école d'apprentis. Niveau C : professions exigeant normalement l'école secondaire ou une formation professionnelle bien précise. Niveau D : professions où l'on assure normalement une formation sur le tas. Niveau O : il n'y a pas de niveau de compétence qui soit attribué aux professions de la gestion.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres 2002

Un grand nombre d'immigrants apportent au Canada non seulement un bagage scolaire important, mais aussi une expérience professionnelle acquise à l'étranger. Il reste que, tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi, il est difficile de comprendre et de faire valoir cette expérience pour la reconnaissance canadienne des compétences étrangères.

Dans une proportion de 60 %, les immigrants qui avaient l'intention de travailler à leur arrivée au pays jouissaient déjà d'une expérience professionnelle. Chez les immigrants qui étaient des travailleurs qualifiés ou des entrepreneurs, la proportion montait à 80 %. Selon les normes de la Classification nationale des professions (CNP canadienne), 84 % des nouveaux venus ayant de l'expérience professionnelle exerçaient des pro-

fessions exigeant normalement l'université, le collège ou l'école d'apprentis (niveau de compétence A ou B); 92 % des immigrants qui étaient des travailleurs qualifiés et avaient déjà de l'expérience se situaient à ces niveaux A ou B. Très peu d'immigrants ayant acquis de l'expérience à l'étranger – 2 % seulement – se trouvaient au niveau de compétence D n'exigeant aucun bagage scolaire officiel.

## Les immigrants et l'emploi : profil sectoriel

Un Canadien sur cinq ayant un emploi est un immigrant. Les immigrants récents, c'est-à-dire ceux qui sont au pays depuis 10 ans ou moins, sont au nombre de 893 330 et constituent 6,1 % de la main-d'œuvre occupant un emploi. Tous les secteurs de l'industrie comptent sur l'immigration comme source de main-d'œuvre, mais le degré de cette dépendance varie considérablement. Celui qui en dépend le plus est le secteur de la fabrication. Parmi les 19 principaux secteurs de l'industrie, le secteur manufacturier est le plus susceptible d'employer des immigrants. Dans ce secteur, 27 % de la main-d'œuvre occupant un emploi est née à l'étranger et près de un travailleur ayant un emploi sur dix (9,4 %) est un immigrant récent. Dans des sous-secteurs manufacturiers comme les industries du vêtement, des produits informatiques et électroniques et des produits en plastique et en caoutchouc, la proportion des emplois occupés par des immigrants est encore plus grande (57 %, 39 % et 33 % respectivement).

### Immigrants en proportion de la masse des emplois selon les secteurs de l'industrie, Canada, 2001

Secteur de l'industrie <sup>1</sup>	Nombre total de travailleurs au travail	Nombre d'immigrants récents (arrivés au pays dans les 10 dernières années)	Immigrants récents en proportion du nombre total de travailleurs au travail	Ensemble des immigrants en proportion du nombre total de travailleurs au travail
Fabrication	2 033 165	190 505	9,4 %	27,4 %
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	556 335	49 745	8,9 %	24,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	937 885	79 775	8,5 %	25,4 %
Commerce de gros	656 925	45 385	6,9 %	21,1 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	14 810	1 000	6,8 %	24,9 %
Autres services, sauf les administrations publiques	708 310	47 120	6,7 %	22,2 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	395 460	25 495	6,4 %	19,9 %
Finance et assurances	617 030	39 265	6,4 %	23,4 %
<b>Ensemble des secteurs de l'industrie</b>	<b>14 695 135</b>	<b>893 330</b>	<b>6,1 %</b>	<b>20,3 %</b>
Commerce de détail	1 659 220	95 620	5,8 %	17,3 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	249 065	13 095	5,3 %	23,8 %
Transport et entreposage	735 685	38 465	5,2 %	19,0 %
Soins de santé et assistance sociale	1 467 865	66 995	4,6 %	19,2 %
Arts, spectacles et loisirs	276 065	11 150	4,0 %	14,8 %
Services d'enseignement	986 340	37 365	3,8 %	17,7 %
Construction	795 010	28 945	3,6 %	17,7 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	509 430	14 515	2,8 %	11,1 %
Services publics	115 310	2 370	2,1 %	13,4 %
Administrations publiques	866 625	15 455	1,8 %	11,7 %
Extraction minière, pétrolière et gazière	155 360	2 525	1,6 %	8,7 %

<sup>1</sup> Secteur de l'industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997 (SCIAN).  
Source : Recensement de 2001, totalisations spéciales.

Les tendances de l'établissement des immigrants influent sur leur représentation dans la main-d'œuvre occupant un emploi des différents secteurs de l'industrie. Comme ils sont proportionnellement nombreux à s'établir dans les grandes agglomérations urbaines, les employeurs des villes de moindre taille ou des collectivités rurales ou éloignées

risquent d'avoir moins accès à leur travail et à leurs compétences. Dans le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière par exemple, moins de 10 % de la main-d'œuvre occupant un emploi est issue de l'immigration et moins de 2 %, de l'immigration récente.

## Apport de l'immigration à la croissance de la main-d'œuvre

De 1991 à 2001, 978 000 immigrants sont arrivés au Canada et sont venus grossir les rangs de ses travailleurs. Ces immigrants récents sont à l'origine de 70 % de toute la croissance de la population active en valeur nette dans ces dix ans<sup>1</sup>. C'est une période où plusieurs secteurs<sup>2</sup> de l'économie ont particulièrement compté sur l'immigration comme source de main-d'œuvre.

- > 110 245 immigrants récents se sont ajoutés aux effectifs du commerce de détail. Comme le gain net de main-d'œuvre a été de 36 410 travailleurs dans l'ensemble dans ce secteur, l'immigration récente a représenté plus de 300 % de cette croissance nette.
- > 75 000 immigrants récents se sont ajoutés aux effectifs du secteur de la santé et des services sociaux; c'est un apport de 24 % à la croissance nette de la main-d'œuvre sectorielle.
- > Dans le secteur de la construction, la main-d'œuvre a diminué d'environ 13 000 travailleurs ou 1,4 % dans l'ensemble, bien que près de 33 000 immigrants récents se soient ajoutés aux effectifs sectoriels.
- > Au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique où les immigrants s'établissent en grand nombre, l'immigration a joué un rôle encore plus grand comme source de travailleurs et de compétences.

<sup>1</sup> La dépendance canadienne à l'égard de l'immigration pour la croissance de la main-d'œuvre est supérieure, mais non dissemblable à la dépendance américaine. De 1990 à 2000, la moitié de la croissance de la population active aux États-Unis était à mettre au compte de l'immigration. Voir *Immigrant Workers and the Great American Job Machine: The Contributions of New Foreign Immigration to National and Regional Labour Force Growth in the 1990s*. Andrew Sum, Neeta Fogg et Paul Harrington. Université Northeastern, Center for Labor Market Studies.

<sup>2</sup> Pour analyser l'évolution de la population active de 1991 à 2001, il faut se reporter à la Classification type des industries (CTI) de 1980 plutôt qu'au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord d'une création plus récente (1997). Le dénombrement des travailleurs des secteurs de l'industrie vise les travailleurs d'expérience, c'est à-dire les gens occupant actuellement un emploi ou en chômage qui ont travaillé dans les 17 derniers mois. On se trouve à classer les travailleurs d'expérience en chômage dans le secteur de l'emploi précédemment occupé.

## Apport de l'immigration à la croissance de la main-d'œuvre selon les secteurs de l'industrie, 1991-2001, Canada

Industrie (Classification type des industries de 1980)	main-d'œuvre en 1991	main-d'œuvre en 2001	croissance nette de la main-d'œuvre de 1991 à 2001	main-d'œuvre issue de l'immigration récente	proportion de la croissance due à l'immigration récente
Commerce de détail	1 831 350	1 867 760	36 410	110 245	303 %
Fabrication	2 084 115	2 209 450	125 335	207 820	166 %
Hébergement et restauration	909 710	1 055 485	145 775	94 925	65 %
Autres services	944 065	1 123 960	179 895	78 090	43 %
Transports et entreposage	581 815	659 550	77 735	33 130	43 %
Services d'enseignement	972 520	1 077 970	105 450	44 370	42 %
Affaires immobilières et assurances	233 705	274 450	40 745	13 275	33 %
Commerce de gros	614 340	819 050	204 710	53 025	26 %
Pêche et piégeage	48 170	49 720	1 550	395	25 %
Services aux entreprises	802 405	1 298 135	495 730	126 255	25 %
Services de santé et services sociaux	1 277 340	1 584 165	306 825	75 000	24 %
Services gouvernementaux	1 111 385	876 915	-234 470	16 710	*
Foresterie et exploitation forestière	106 485	97 845	-8 640	860	*
Mines (broyage compris), carrières et puits de pétrole	192 025	171 655	-20 370	2 785	*
Agriculture et services connexes	521 335	456 075	-65 260	16 615	*
Communications et autres services publics	479 185	459 800	-19 385	19 040	*
Construction	933 425	920 395	-13 030	32 960	*
Finances et assurances	576 865	574 195	-2 670	39 230	*

\*Il est impossible de calculer cette proportion, puisque la main-d'œuvre a été en décroissance de 1991 à 2001.

Source : tableau produit par le Centre syndical et patronal du Canada à l'aide des totalisations spéciales du Recensement de 2001.

### 3. Intégration au marché du travail : enjeux et défis pour les nouveaux immigrants



## Entraves les plus fréquentes à l'emploi

Souvent, les immigrants au Canada ont de la difficulté à trouver des emplois qui soient en rapport avec leurs compétences et leurs études. D'après les premiers résultats d'une nouvelle enquête de Statistique Canada portant sur les résultats des immigrants sur le marché du travail canadien après leur arrivée, 70 % des nouveaux venus ont dit s'être heurtés à des difficultés ou à des obstacles dans leur démarche de recherche d'emploi. Les plus grandes entraves à l'emploi étaient le manque d'expérience professionnelle au Canada, les problèmes de transférabilité des titres de compétence acquis à l'étranger et l'absence de maîtrise des langues officielles.

Les obstacles qui se présentent aux divers immigrants à la recherche d'un emploi correspondent à ceux que doivent affronter les employeurs à la recherche de nouveaux travailleurs. Dans le sondage mené auprès des dirigeants d'entreprise par le Centre syndical et patronal du Canada, la barrière de la langue, le manque d'expérience professionnelle

au Canada et les difficultés d'évaluation des titres acquis à l'étranger ont été le plus souvent évoqués comme obstacles à l'embauchage. Bref, ces questions intéressent non seulement l'immigration, mais aussi le marché du travail.

### Immigrants et employeurs conviennent de ce que sont les principales entraves à l'emploi

	Immigrants à la recherche d'un emploi	Gestionnaires à la recherche de travailleurs
Pourcentage d'immigrants signalant des problèmes d'obtention d'un emploi/pourcentage de dirigeants d'entreprise prévoyant des problèmes d'embauchage de travailleurs formés à l'étranger	70 %	72 %
<b>Problèmes le plus souvent mentionnés</b>		
Manque d'expérience professionnelle au Canada	26 %	46 %
Problèmes de transférabilité des titres acquis à l'étranger	24 %	52 %
Manque de maîtrise des langues officielles	22 %	66 %

Sources : données sur les immigrants à la recherche d'un emploi de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de Statistique Canada, publication no 89-611-XIF au catalogue; données relatives aux dirigeants d'entreprise de l'enquête Points de vue 2002 du Centre syndical et patronal du Canada

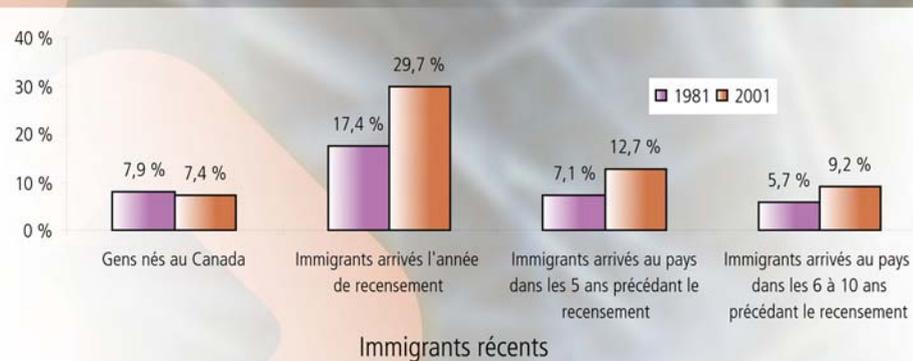
## Pénalité de la transition : chômage chez les immigrants récents au Canada

En général, les nouveaux immigrants au Canada présentent de très hauts taux de chômage, phénomène prévisible puisqu'ils entament à peine leur démarche de recherche d'emploi.

À mesure que s'allonge leur séjour au pays, ces taux baissent pour finir par correspondre à ceux de la population de souche.

Les Canadiens devraient se soucier non seulement des aspects de l'équité, de la santé, du bien-être et de la cohésion sociale, mais aussi d'une pénalité croissante de la transition qui cause une sous-utilisation de plus en plus persistante des travailleurs et des compétences, ce dont on doit particulièrement s'inquiéter devant la perspective de plus en plus nette de pénuries de compétences.

Taux de chômage des gens nés au Canada et des immigrants récents en 1981 et en mai 2001, Canada



Source : tableau produit par le Centre syndical et patronal du Canada à l'aide des données du Recensement de 2001.

Il y a 20 ans, le taux de chômage des immigrants arrivés au pays en 1981 (année de recensement<sup>1</sup>) s'établissait à 17,4 %; il était bien supérieur à celui de la population de souche (7,9 %). On constate par ailleurs que, chez ceux qui sont au Canada depuis 1 à 5 ans, le taux de chômage tombe un peu *au-dessous* de celui de la population de souche (7,1 %). Vingt ans après, leur situation paraît avoir empiré. Le Recensement de 2001 indique que les immigrants ayant séjourné moins de cinq mois

au pays ont un taux de chômage d'environ 30 %. Fait encore plus troublant, le taux de chômage des immigrants ayant séjourné au Canada de 1 à 5 ans est toujours *bien supérieur* à celui des gens nés au Canada (12,7 % contre 7,4 %). En fait, il faut maintenant compter plus de 10 ans de séjour au pays pour que le taux observé de chômage des immigrants descende au niveau du taux correspondant de la population de souche.

---

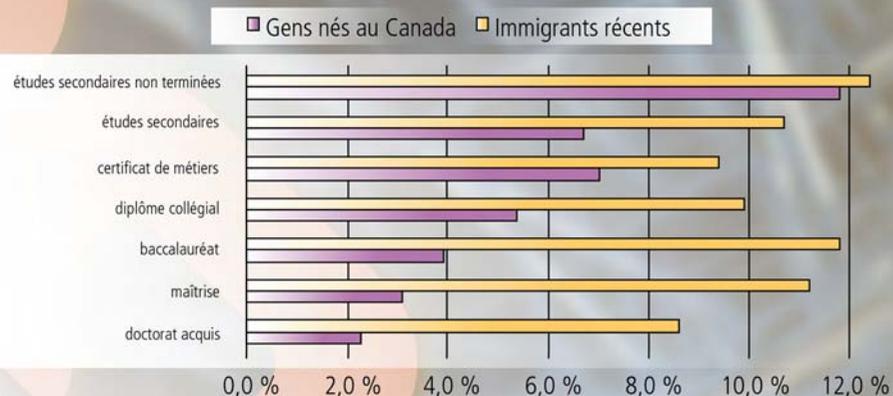
<sup>1</sup> Comme le recensement a lieu en mai, ce groupe d'immigrants serait au Canada depuis moins de cinq mois.

## Plus on est scolarisé, plus on est « pénalisé »

En 2001, le taux de chômage des immigrants récents était de 1,5 fois supérieur à celui des gens nés au Canada (11,4 % contre 7,4 %). Plus le niveau de scolarité s'élève, plus le fossé se creuse entre les taux de chômage des deux groupes. Ainsi, les immi-

grants récents titulaires d'un baccalauréat présentent un taux de chômage qui est trois fois plus élevé que celui des bacheliers de la population de souche (11,8 % contre 3,9 %). La différence est la plus grande dans le cas des immigrants récents titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat acquis : le taux de chômage des intéressés est plus de 3,5 fois supérieur à celui des titulaires de maîtrise et de doctorat dans la population de souche. Malgré la forte demande qui s'attache aux titres d'études postsecondaires, les immigrants récents de formation universitaire ont à peu près le taux de chômage des gens qui n'ont pas le diplôme d'études secondaires.

Comparaison des taux de chômage selon le niveau de scolarité, gens nés au Canada et immigrants récents, 2001



Les immigrants récents sont ceux qui sont arrivés au pays de 1991 à 2001. Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

## Les immigrants récents en chômage sont fortement scolarisés

Au Recensement de 2001, plus de la moitié (56 %) des immigrants récents en chômage avaient un titre quelconque d'études postsecondaires et un sur trois (34 %), un grade des premier, deuxième ou troisième cycles universitaires. Les proportions correspondantes étaient de 34 % et 8 % pour la population de souche.

La recherche d'un emploi est toujours difficile, mais les perspectives d'emploi qui s'offrent aux nouveaux immigrants sont souvent assombries, parce qu'il est difficile de faire reconnaître au Canada les titres acquis à l'étranger. Les organismes d'agrément des métiers et professions peuvent ne pas accepter ces titres et, de leur côté, les employeurs peuvent éprouver de la difficulté à évaluer les titres scolaires ou se trouveront peut-

être à sous-évaluer l'expérience professionnelle acquise dans d'autres pays. Ce sont malheureusement des difficultés qui, trop souvent, font que les compétences des immigrants sont sous-utilisées.

**Répartition des immigrants récents et des gens nés au Canada qui se trouvent en chômage selon le niveau de scolarité, 2001**

	Immigrants récents en chômage	Gens nés au Canada en chômage
Études secondaires non terminées	19 %	34 %
Études secondaires terminées <sup>1</sup>	25 %	30 %
Certificat de métiers	6 %	12 %
Diplôme collégial <sup>2</sup>	16 %	15 %
Grade universitaire	34 %	8 %
Ensemble des niveaux de scolarité	100 %	100 %
Nombre	115 010	934 660

<sup>1</sup> Cette catégorie comprend les études postsecondaires non terminées.

<sup>2</sup> Cette catégorie comprend les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat.

Source : Recensement de 2001

## Appariement des compétences et des emplois

Les compétences sont aussi insuffisamment exploitées si l'appariement compétences-emplois laisse à désirer, désalignement qui peut avoir plusieurs causes. On évoque fréquemment dans le cas des immigrants les problèmes

d'évaluation et de reconnaissance des titres ainsi que de maîtrise des langues officielles ou le manque de formation professionnelle utile au Canada comme obstacles à l'obtention d'emplois appropriés aux compétences.

### Professions avant et après l'établissement, Canada, 2001 Immigrants des deux sexes qui ont trouvé un emploi dans les six mois suivant leur établissement

	Hommes		Femmes	
	Profession à l'étranger	Profession au Canada	Profession à l'étranger	Profession au Canada
Professions propres à la transformation, à la fabrication et aux services publics	4,1 %	22,3 %	4,4 %	17,9 %
Professions de la vente et des services	10,2 %	24,9 %	12,1 %	37,3 %
Professions des affaires, des finances et de l'administration	8,1 %	9,8 %	25,3 %	17,9 %
Métiers, transports et machinerie	9,9 %	10,4 %	0,7 %	2,7 %
Professions de la santé	3,5 %	1,8 %	10,0 %	4,2 %
Professions des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique	7,3 %	4,8 %	17,6 %	6,2 %
Autres professions	5,6 %	2,8 %	5,1 %	4,4 %
Professions de la gestion	12,7 %	4,4 %	8,0 %	2,6 %
Sciences naturelles et appliquées	38,6 %	18,8 %	16,8 %	6,8 %
<b>Ensemble des professions</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Statistique Canada, publication n° 89-611-XIF au catalogue.

Dans une étude de Statistique Canada, on a comparé les professions des immigrants avant et après leur arrivée au pays pour constater que 60 % des nouveaux immigrants ne trouvaient pas à s'employer dans la profession qu'ils exerçaient à l'étranger<sup>1</sup>. La plupart de ces personnes (52 %) étaient à la recherche d'un autre emploi.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives, publication no 89-611-XIF au catalogue.

- > Six mois après leur arrivée au Canada, 24,9 % des immigrants et 37,3 % des immigrantes ayant un emploi se trouvaient dans les professions de la vente et des services. Avant d'arriver au pays, ces hommes et ces femmes exerçaient de telles professions dans des proportions qui n'étaient respectivement que de 10,2 % et 12,1 %.
- > Par ailleurs, la moitié seulement environ des immigrants qui travaillaient à l'étranger en sciences naturelles ou appliquées y exerçaient toujours leur activité après leur arrivée au pays.

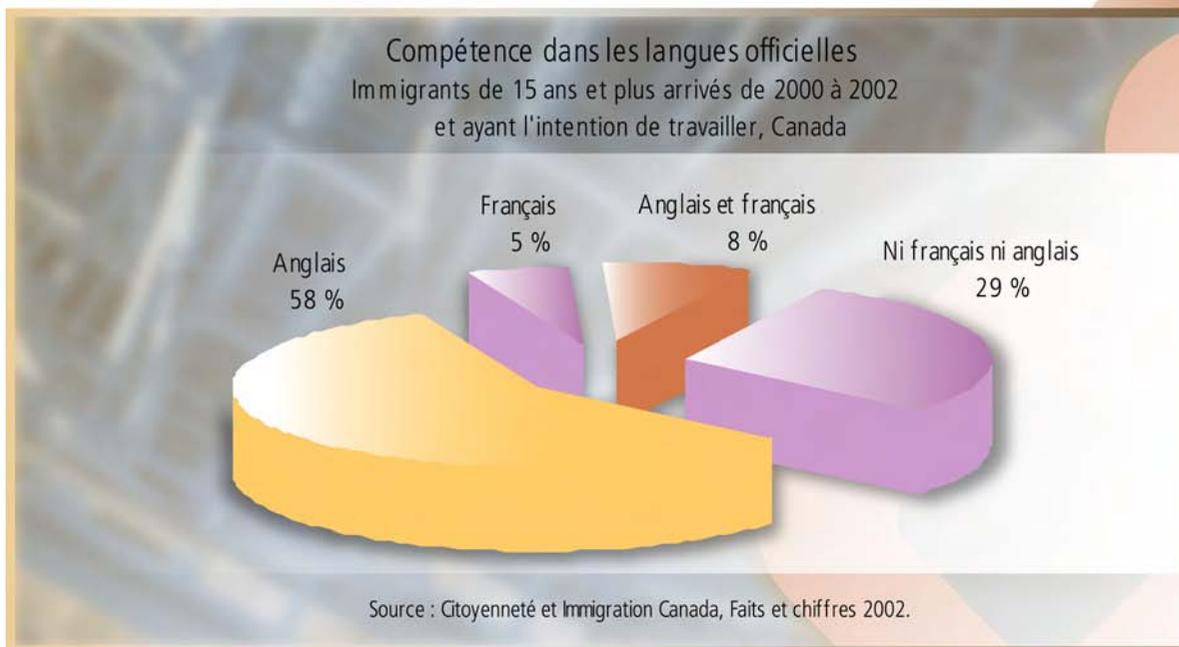
## Compétences linguistiques

Sur l'ensemble des immigrants reçus de 2000 à 2002 qui avaient l'intention de travailler, 71 % ont dit avoir des compétences dans au moins une des deux langues officielles du pays. Dans une proportion approximative de 10 %, ils parlaient à la fois

français et anglais. Il reste qu'une proportion appréciable de nouveaux venus (29 %) n'ont de compétences ni en français ni en anglais et que, par conséquent, un grand nombre comptent sur la formation linguistique pour améliorer leur connaissance de ces langues et leurs perspectives d'emploi.

Si la majorité des immigrants à la recherche d'un emploi (71 %) ont une connaissance du français ou de l'anglais à leur établissement au pays, les proportions varient selon les catégories ou groupes :

- > Travailleurs qualifiés : 76 %
- > Entrepreneurs : 38 %
- > Membres de la catégorie de la famille : 65 %
- > Réfugiés : 67 %



## Amélioration des compétences en alphabétisation

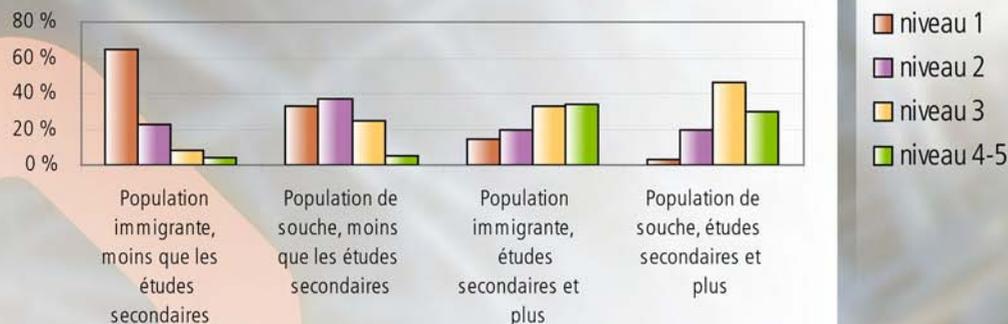
La majorité des immigrants ont une connaissance des langues officielles à leur établissement au pays, mais leurs compétences réelles en alphabétisation varient considérablement, tout comme celles du reste de la population canadienne. Chez les gens moins scolarisés (ayant fait moins que les études secondaires), les

résultats officiels à l'examen de connaissance de la langue sont habituellement les plus bas (niveau 1). En général, l'alphabétisation s'accroît nettement avec la scolarisation.

Toutefois, une étude récente souligne que les niveaux d'alphabétisation (langue et calcul) se situent sous les moyennes de ceux de la population de souche possédant des titres de formation équivalents<sup>1</sup>.

Il importe d'investir en alphabétisation. La capacité de comprendre un texte, d'en utiliser les renseignements, de repérer et d'exploiter l'information de documents et de formulaires ou d'effectuer des opérations d'arithmétique influe largement sur les possibilités et les résultats d'emploi. Ce sont des compétences essentielles dans une économie du savoir.

Classement général d'alphabétisation de la population immigrante et de la population de souche de 16 à 69 ans



Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994.

<sup>1</sup> Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, The Effect of Literacy on Immigrant Earnings. Publication 89-552-MIE no 12 au catalogue.

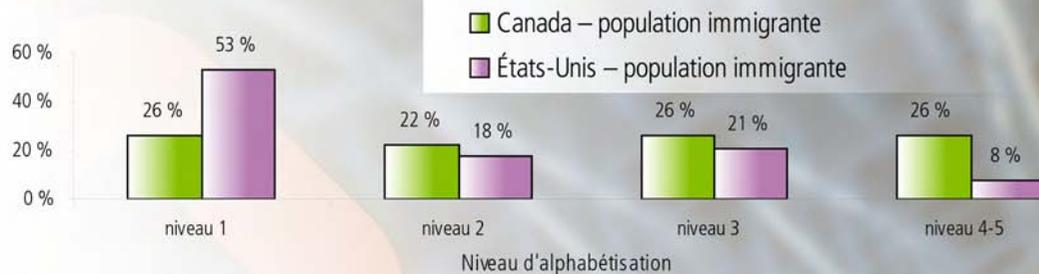
## Importance des différences entre les immigrants au Canada et aux États-Unis

L'immigration a joué un rôle de premier plan dans la santé économique tant du Canada que des États-Unis, mais il existe d'importantes différences de niveaux d'immigration et de

caractéristiques des immigrants en établissement dans l'un et l'autre de ces pays.

Environ un million d'immigrants arrivent aux États-Unis chaque année, 4 à 5 fois plus environ qu'au Canada. En proportion du nombre d'habitants, les niveaux d'immigration canadiens sont près du double en valeur annuelle des niveaux d'immigration américains. Il reste que, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis,

Répartition de l'alphabétisation, population immigrante de 16 à 69 ans au Canada et aux États-Unis



Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes; pour la base de données en ligne, consulter <http://www27.statcan.ca/ialdata/ialdataLP.asp>.

l'immigration est devenue le facteur déterminant de croissance tant de la population en général que de la population active.

Une des différences les plus marquantes de caractéristiques des immigrants entre le Canada et les États-Unis réside dans les niveaux de scolarisation et d'alphabétisation. Aux États-Unis, le Center for Immigration Studies a constaté que 60 % des travailleurs récemment issus de l'immigration avaient fait des études secondaires ou moins, proportion à comparer aux 40 % de la population américaine de souche. En revanche, 30 %

seulement des travailleurs canadiens arrivés récemment de l'étranger avaient fait leurs études secondaires ou moins, proportion inférieure à la proportion correspondante de la population canadienne de souche (36 %)<sup>1</sup>. Dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 26 % des immigrants au Canada ont eu de hauts résultats combinés pour la compréhension de textes suivis, de textes schématiques et de textes au contenu quantitatif. Le pourcentage correspondant était de 8 % aux États-Unis.

---

<sup>1</sup> La source de données pour les États-Unis est le Center for Immigration Studies, «Immigrants in the United States – 2002: A Snapshot of America's Foreign-Born Population », <http://www.cis.org/articles/2002/back1302.html>. Les statistiques américaines visent les immigrants arrivés dans ce pays de 1990 à 2002 et âgés de 18 ans et plus en 2001 qui ont travaillé à plein temps au moins une partie de cette dernière année. Les statistiques canadiennes qui viennent du Recensement de 2001 visent les immigrants arrivés de 1991 à 2001 qui avaient 15 ans et plus en 2001 et occupaient un emploi au moment du recensement.

## Reconnaissance des titres de compétence

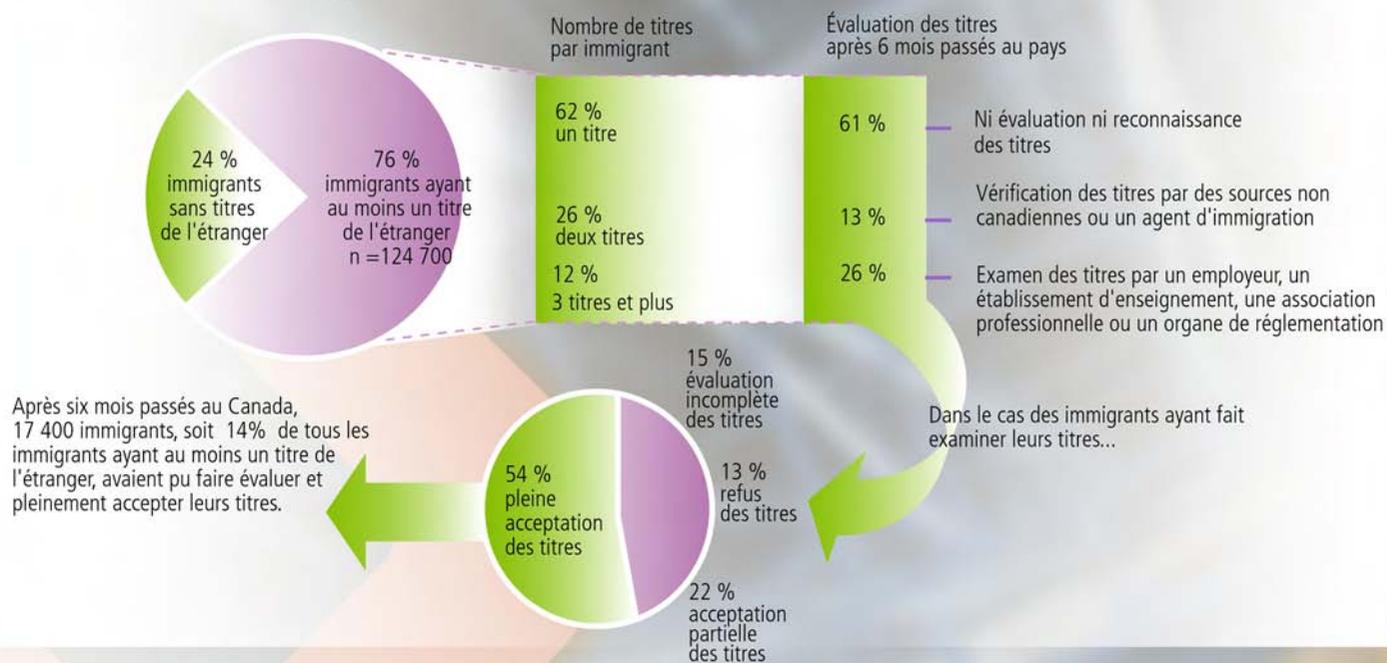
Nombreux sont les immigrants au Canada qui nous arrivent avec des titres de compétence impressionnants, mais les titres scolaires et professionnels qui ont donné le nombre de points nécessaire à l'admission sont souvent rejetés sur le marché du travail. Vu le nombre d'immigrants qui entrent au Canada et l'incroyable diversité de pays d'obtention de titres, le problème de reconnaissance des titres de compétence, la nécessité de disposer de services d'évaluation et le besoin de souplesse des organismes d'agrément n'ont jamais été aussi grands.

Dans beaucoup de professions, il faut de nos jours que les titres soient sanctionnés par un établissement d'enseignement, une association professionnelle ou un organe de réglementation reconnu. Une récente enquête de Statistique Canada illustre

la laborieuse démarche des immigrants qualifiés qui cherchent à faire reconnaître au pays les titres de compétence qu'ils ont acquis à l'étranger. D'octobre 2000 à septembre 2001, il y a eu au total 124 700 immigrants qui nous sont arrivés avec un ou plusieurs de ces titres. Après six mois passés au pays, 14 % seulement des intéressés avaient pu faire évaluer et pleinement accepter leurs titres. Pour les nouveaux venus dont les titres n'ont pas été entièrement reconnus, l'information sur les normes canadiennes et les possibilités de reconnaissance intégrale des compétences revêtent la même importance.

## Combien d'immigrants ont des titres acquis à l'étranger? Combien ont fait évaluer leurs titres au Canada?

Le graphique circulaire décrit un nombre estimatif de 164 200 immigrants de 15 ans et plus qui sont arrivés au Canada d'octobre 2000 à septembre 2001



Source : tableau tiré des données présentées dans *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives*, publication n° 89-611-XIF au catalogue de Statistique Canada.

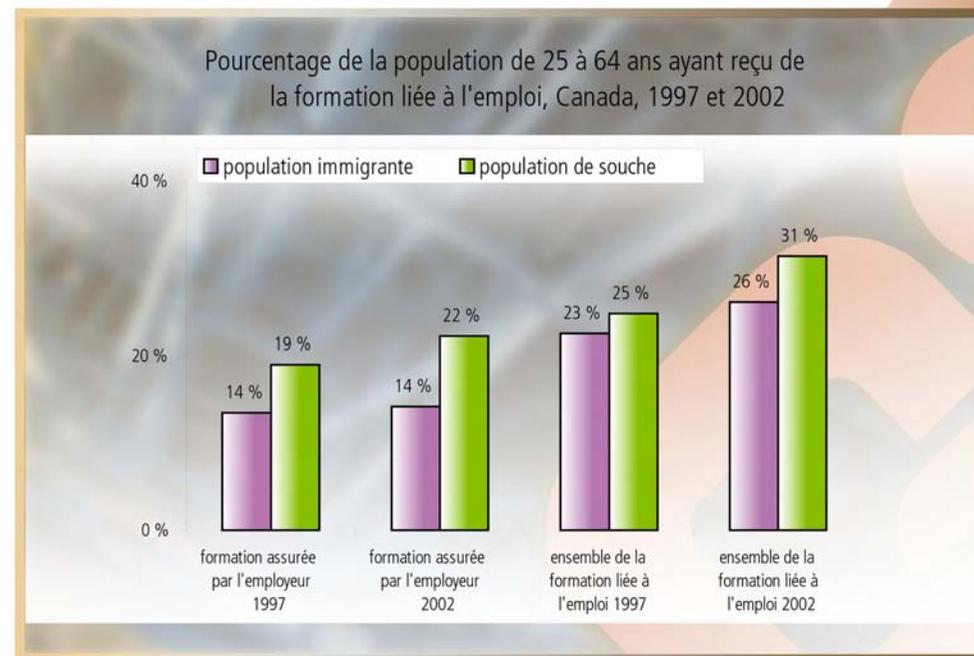
## Accession à la formation au Canada

Bien que nous arrivant avec une forte scolarisation et d'importants titres acquis à l'étranger, les immigrants se montrent aussi désireux de poursuivre leur formation après l'établissement. Dans une nouvelle enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada<sup>1</sup>, on a constaté que 67 % des nouveaux venus avaient l'intention de poursuivre leurs études ou leur formation. Les proportions étaient respectivement de 90 %, 70 % et 42 % pour les tranches d'âge 15-24, 25-44 et 45-64 ans.

Fait digne de mention, 40 % des intéressés ont signalé un ou plusieurs obstacles à la réalisation de leurs plans. Les proportions étaient respectivement de 27 %, 25 %, 11 %, 9 % et 8 % pour la non-maîtrise de la langue, le financement, la disponibilité de cours, le manque de temps et les problèmes de reconnaissance de titres comme entraves les plus importantes.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives, publication no 89-611-XIF au catalogue, octobre 2003.

Le degré de formation assuré par les employeurs représentait un autre sujet d'inquiétude. Ces dernières années, la proportion des travailleurs nés au pays qui ont eu droit à une telle formation a augmenté quelque peu, mais tel n'a pas été le cas



pour la population immigrante : 22 % des travailleurs de la population de souche ont reçu une formation assurée par l'employeur en 2002 comparativement à 19 % en 1997, alors que la proportion correspondante dans la population immigrante est restée fixée à 14 % de 1997 à 2002.

On peut penser que la formation linguistique est très importante pour nombre d'immigrants. Près de un immigrant sur deux avait

reçu de la formation dans les six premiers mois ayant suivi l'établissement. Les proportions étaient respectivement de 58 % et de 10 % pour la formation linguistique en anglais et pour la formation linguistique en français.



Le Centre syndical et patronal du Canada, fondé en 1984, est devenu un centre de dialogue et d'élaboration de consensus entre le patronat et les syndicats. Des politiques publiques efficaces concernant le marché du travail et les questions relatives aux compétences exigent l'engagement de toutes les parties intéressées. En plus de profiter de la participation active des milieux syndical et patronal, le Centre peut compter sur la présence des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que sur celle des universités et des collèges communautaires au sein de son conseil d'administration. C'est cette représentation variée qui a permis au Centre de devenir une tribune canadienne unique en son genre. Le CSPC remercie Citoyenneté et Immigration Canada pour sa contribution au *Guide du CSPC sur l'immigration et les pénuries de compétences*.



CENTRE SYNDICAL ET PATRONAL  
DU CANADA

340, rue MacLaren, Ottawa (Ontario) K2P 0M6  
Courriel : [info@cspc.ca](mailto:info@cspc.ca) Site Web : [www.cspc.ca](http://www.cspc.ca)  
Tél. : (613) 234-0505 Téléc. : (613) 234-2482



**Centre syndical et  
patronal du Canada**

340, rue MacLaren  
Ottawa (Ontario) K2P 0M6

Courriel : [info@cspc.ca](mailto:info@cspc.ca)  
Site Web : [www.cspc.ca](http://www.cspc.ca)

Tél. : (613) 234-0505  
Télééc. : (613) 234-2482

